



Le dossier du mois

Dans une économie de marché mondialisée où les écarts entre riches et pauvres ne cessent de s'accroître et où les Etats se désengagent des questions sociales, un entrepreneuriat d'un type nouveau est en train d'émerger. L'entrepreneuriat social - ou comment mettre la performance économique au service l'intérêt général - peut-il changer la donne ?

Et si on **entreprenait** autrement ?

Mi-mai, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire (ESS). Celui-ci doit permettre aux entreprises de l'ESS de "construire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement". Si 64 % des Français connaissent le terme "économie sociale et solidaire", ils ne sont que 31 % à avoir déjà entendu parler d'entrepreneuriat social*. Un pourcentage, certes en augmentation (+ 13 % en un an), qui reflète pourtant une réalité... comment définir l'entrepreneuriat social ? Car si l'ESS se définit aujourd'hui autour des statuts associatif, coopératif, mutualiste et des fondations, l'entrepreneuriat social est plus vague. "Peu importe le statut, ce qui compte avant tout, c'est la finalité sociale, sociétale ou environnementale du projet", expliquent Léna Geitner et Enora Guérinel, responsables de l'incubateur Ronalpia dédié aux entrepreneurs sociaux (lire encadré p. 14). Jacques Dasnoy, délégué général du Mouves (Mouvement des entrepreneurs sociaux ; 400 adhérents), complète la définition. "L'entreprise sociale repose sur quatre piliers majeurs : un projet économique viable, une finalité sociale et/ou environnementale, une gouvernance participative qui associe toutes les parties prenantes et une lucrativité limitée... on ne s'interdit pas de faire des profits, mais la majorité des bénéfices doit être réinvestie dans l'entreprise".

Au Réseau Entreprendre®, on s'intéresse de près à l'entrepreneuriat social. Depuis 2005, Philippe Garcin en est le délégué général dans le cadre du programme "Entreprendre autrement". "Le terme entrepreneur social est apparu en France il y a une dizaine d'années avec l'association américaine Ashoka. Au Réseau Entreprendre®, nous accompagnons environ une vingtaine de projets



Jacques Dasnoy,
Mouves.



Philippe Garcin,
Réseau Entreprendre®.

d'entrepreneurs sociaux par an. Il n'y a pas d'accompagnement spécifique, car ce sont avant tout des créateurs d'entreprises comme les autres".

L'entrepreneuriat social est-il réservé à la Génération Y ?

S'il n'existe pas, a priori, de "portrait-type" de l'entrepreneur social, de grandes tendances semblent se dessiner : "La Génération Y a connu la crise et a envie de construire la société autrement, avec l'idée de ne pas reproduire les mêmes erreurs", souligne Léna Geitner qui se retrouve, elle-même, dans cette définition. Même son de cloche du côté du Mouves : "On voit beaucoup, dans la jeunesse d'aujourd'hui, une envie de concilier travail et valeurs. Auparavant, entreprise et social ne pouvaient pas aller ensemble", fait remarquer Jacques Dasnoy. Réseau Entreprendre® apporte toutefois une petite nuance : "Si, globalement, l'entrepreneuriat social est plutôt le fait de personnes de moins de trente ans, nous accompagnons, de notre côté, beaucoup d'entrepreneurs aguerris, peut-être un peu moins diplômés, mais avec plus d'expérience. Et il y a également ceux de 45 ans et plus, qui ont connu l'entreprise, mais ont envie aujourd'hui

d'entreprendre autrement", décrypte Philippe Garcin.

De nouveaux financements

Le texte de loi sur l'ESS, qui pourrait être adopté en juillet, a donné un coup de projecteur à ce pan de l'économie créateur d'emplois, le plus souvent non délocalisables. L'une des mesures clés du projet de loi vise à définir le périmètre du secteur pour amplifier les financements orientés vers les entreprises de l'ESS. Car pour 65 % des entrepreneurs sociaux*, ce sont d'abord les moyens financiers qui manquent.

A travers divers outils de financement, Bpifrance investira 500 millions d'euros en cinq ans dans l'ESS. "Rhône-Alpes sera pilote avec huit autres régions pour le fonds d'innovation sociale géré par Bpifrance et les Régions", annonce Eric Pannoux, directeur du développement économique à la direction régionale de la Caisse des Dépôts.

Booster l'innovation sociale

L'innovation sociale, c'est l'essence même d'Alter'incub. Géré par l'Union régionale des Scop, ce dispositif a déjà accompagné onze porteurs de projet depuis son lancement. "Pour nous, la définition de l'innovation sociale est simple : c'est la mise en œuvre de réponses nouvelles aux besoins sociaux", explique Guillaume Moutet, son chargé de mission. Trois projets ont déjà vu le jour : Altercursus, un cabinet de recrutement pour les jeunes, la Marmite urbaine qui propose une cuisine solidaire de quartier et les Malteurs Echos, une malterie artisanale ardéchoise qui va bientôt passer sous le statut coopératif.

Parmi les autres outils de financement prévus par Bpifrance, l'un soutiendra, en fonds propres,





les entreprises de l'ESS. Enfin, le projet de loi prévoit également de créer des outils adaptés aux besoins de tous les acteurs (fonds propres, crowdfunding, garanties, avances remboursables, prêts participatifs). "L'enjeu est de changer d'échelle" résume Eric Pannoux. Une ambition partagée par Jacques Dasnoy du Mouves : "Avec l'entrepreneuriat social, nous sommes encore trop dans « le petit, c'est joli ». Mais il y a un écosystème qui se met en place".

Même le secteur privé s'intéresse à l'ESS : la société de business angels Angelor s'apprête à lancer un nouveau fonds dédié. Baptisé "La finance humaine", il doit être pourvu d'un million d'euros à investir dans une quinzaine d'entreprises. "Le critère d'investissement sera l'utilité sociale de l'entreprise qui doit être créatrice d'emplois, détaille son gérant, Sébastien



Guillaume Moutet,
Alter'incub.

Bonte. Le rendement sera plafonné et réinvesti dans d'autres fonds". De son côté, Siparex avait lancé, en 2011, la première société de capital-risque dédiée aux entreprises solidaires innovantes. Baptisé Solid, ce véhicule d'investissement, labellisé Finansol, a investi 4 millions d'euros. Siparex prépare maintenant le lancement du fonds "Solid Impact" qui devrait lever de 20 à 30 millions d'euros !

S'il doit encore se structurer et lutter contre certains préjugés qui lui collent à la peau, l'entrepreneuriat social pourrait, demain, devenir la norme d'une autre entreprise.

Corinne Delisle

@cdelisle

* Source : 5^{ème} édition du sondage OpinionWay réalisée auprès de 1 002 personnes en novembre 2013.